

QUEL AVENIR POUR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE ?

En bref

La région est peu industrialisée mais détentrice d'atouts industriels

- Le secteur de l'industrie en PACA se caractérise par une baisse d'activité, à l'instar de nombreux pays développés, et une dynamique propre permettant d'atténuer les effets de la crise.
- L'absence d'activités traditionnelles en déclin (automobile, textile...) et la présence d'activités plus novatrices (aéronautique, traitement et distribution de l'eau et des déchets, industrie pharmaceutique, énergie et nucléaire...) expliquent la position moins défavorable de la région.

Des métiers industriels aux situations contrastées

Le secteur industriel concentre 9 % des emplois en région (contre 12 % en France en 2012). Certaines caractéristiques peuvent être mises à jour pour les métiers industriels de production, de maintenance et d'ingénierie :

- des emplois majoritairement masculins et qualifiés, bénéficiant de conditions d'emploi plutôt favorables ;
- malgré une perte importante des effectifs au cours de ces dernières années, certains métiers demeurent recherchés par les entreprises, notamment les techniciens de la maintenance industrielle.

Des perspectives de développement et des mesures favorables aux emplois de l'industrie

Elles sont de plusieurs ordres comme :

- les évolutions « verdissantes » d'industries traditionnelles ;
- les mesures et les aides en faveur d'une réindustrialisation (pacte de compétitivité, crédit impôt recherche...).

L'INDUSTRIE, UNE COMPOSANTE DÉTERMINANTE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Le secteur de l'industrie couvre l'ensemble des activités économiques qui produisent des biens matériels par la transformation et la mise en œuvre de matières premières. Il constitue une composante déterminante de l'économie française. Comme le rappelle la note d'introduction au débat national « Quelle France dans dix ans ? » (Commissariat général à la stratégie et à la prospective, 2013), au-delà de son poids en termes d'emploi, il génère des emplois dans d'autres secteurs. Il représente 85 % de l'effort financier dédié à la recherche-développement et réalise les trois quarts des exportations. L'industrie contribue à l'essor de l'emploi dans le secteur des services aux entreprises en externalisant certaines activités comme le nettoyage, la collecte de déchets, le transport et la logistique, la restauration, la sécurité, la comptabilité, l'affacturage et la location de matériel.

Le phénomène de désindustrialisation et de mutation est commun à tous les pays développés. Il s'explique par quatre principales raisons : la recherche de gains de productivité, l'externalisation de certaines activités et le recours à l'intérim, la concurrence internationale et enfin le changement de comportement des ménages vers plus de services et moins de biens (Demmou, 2010). Toutefois, on estime que le recul de l'emploi industriel va être moindre que par le passé : de 24 % entre 1990 et 2007, la baisse serait de 12 % à 16 % d'ici 2030. L'industrie, qui représentait 21 % des emplois nationaux en 1990, n'en représenterait plus que 10 % en 2030 (Jolly, Liégey, Passet, 2012).

La région PACA a une structure sectorielle et une dynamique propre liée à son histoire, à sa culture et à ses choix stratégiques de développement (Garnier, 2012). Le secteur de l'industrie y est moins représenté (9 % de l'emploi total en région contre 12 % en France métropolitaine fin 2012) mais il occupe une place stratégique. Il est composé d'un tissu dense de très petites entreprises à côté de grands groupes.

Ses établissements sont concentrés dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes ; un des principaux pôles industriels se situant sur le pourtour de l'étang de Berre, à Fos-sur-Mer. Huit emplois industriels sur dix sont présents dans les grandes unités urbaines de notre région, contre quatre sur dix en France. Les secteurs emblématiques de l'industrie de PACA regroupent la construction aéronautique, la chimie, pétrochimie et raffinage, l'industrie pharmaceutique, la microélectronique, l'énergie et le nucléaire, le traitement et la distribution de l'eau et des déchets.

Le secteur régional de l'industrie a mieux résisté à la crise qu'ailleurs car les secteurs les plus touchés sont peu présents voire absents du territoire, comme l'automobile ou le textile. *A contrario*, les secteurs épargnés sont très présents, comme l'aéronautique et les activités liées à l'eau et aux déchets. La petite taille des entreprises reste néanmoins un frein à l'innovation et à l'exportation. C'est pourquoi, depuis quelques années, les pôles de compétitivité et les Prides (Pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire) se sont intégrés dans le paysage régional. Leurs objectifs sont d'établir une meilleure liaison entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants, d'accroître la compétitivité par le rapprochement des entreprises avec les laboratoires de recherche, les universités et les organismes de formation. À ce jour, 11 pôles de compétitivité et 29 Prides sont présents en PACA, le plus souvent à vocation mondiale, nationale ou interrégionale.

Définitions

Un pôle de compétitivité relève de la politique nationale. Il rassemble, sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique en vue d'accroître la compétitivité des entreprises.

Prides (Pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire) : partant du constat d'une forte représentation des TPE dans le tissu économique régional, le Conseil régional a souhaité fournir des ressources régionales mutualisées, passer d'une approche entreprise à une approche par filière et favoriser une plus large collaboration entreprises/laboratoires de recherche. Cette politique régionale s'est construite en articulation avec la politique nationale des pôles de compétitivité afin de sortir d'une approche de l'innovation exclusivement technologique et de couvrir l'essentiel des secteurs de l'économie régionale.

LES MÉTIERS INDUSTRIELS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Deux approches permettent d'aborder la notion d'emploi industriel : les secteurs et les métiers. On parlera de secteur de l'industrie et de métiers industriels, tout en sachant que les deux notions ne se recoupent pas forcément. Ainsi, tous les emplois du secteur de l'industrie ne concernent pas des métiers industriels, comme les métiers liés à la logistique, à la fonction commerciale ou à la gestion. De la même manière, tous les métiers industriels ne s'exercent pas que dans le secteur de l'industrie. Les métiers industriels peuvent être exercés dans d'autres secteurs tels que la construction, le commerce de gros, ou encore le conseil et assistance et la recherche-développement.

L'emploi industriel peut être appréhendé *via* les secteurs d'activité, à partir la nomenclature agrégée (NA). Le niveau de nomenclature retenu ici est celui en 17 postes. Le secteur de l'industrie étant composé des six postes suivants : industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution ; fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac ; cokéfaction et raffinage ; fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport ; fabrication d'autres produits industriels, à savoir fabrication de textiles, industries de l'habillement, travail du bois, industries du papier et imprimerie, industries chimiques et pharmaceutiques, plasturgie, métallurgie et fabrication de produits métalliques.

On estime à 173 800 le nombre d'actifs en emploi dans le secteur de l'industrie en PACA en 2009.

L'emploi industriel peut également être abordé par les métiers, à partir de la nomenclature des familles professionnelles (FAP). Le niveau de nomenclature retenu ici est celui en 87 postes. Les métiers industriels englobent différentes fonctions : la conception, la production, les achats et les ventes, la maintenance, la logistique, la qualité, la sécurité et l'environnement.

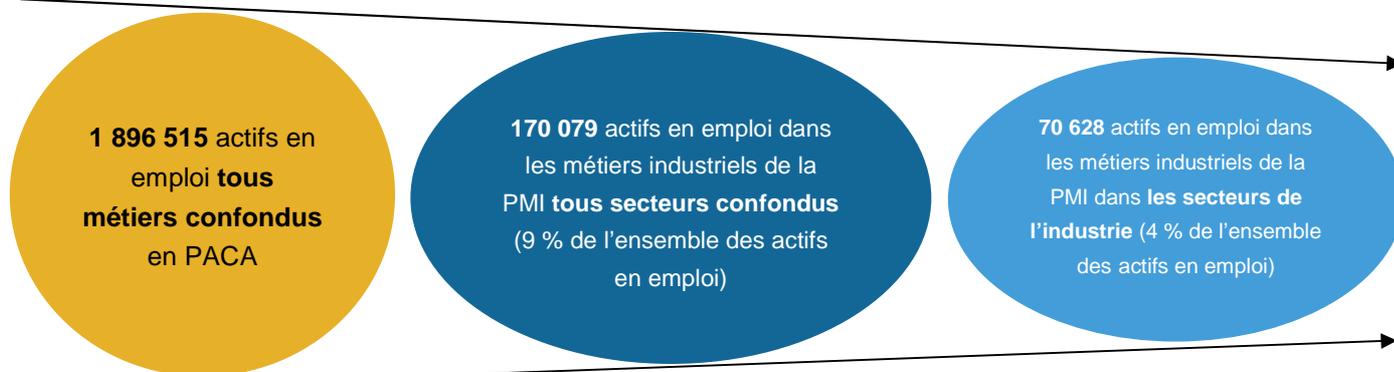
Le périmètre de l'étude ne comprend pas les métiers transversaux comme le transport et la logistique, le commerce et la vente. Ils ne sont pas spécifiques à l'industrie et sont de plus en plus fréquemment externalisés. Les métiers retenus sont en lien direct avec la conception, la réalisation d'un produit industriel et la maintenance des machines.

Plus précisément, ont été retenus les ouvriers qualifiés (OQ), les techniciens et agents de maîtrise (TAM), les ingénieurs et cadres ainsi que le personnel d'études et de recherche qui travaillent dans l'industrie. En d'autres termes, ce sont les métiers qui sont au « cœur » de l'industrie.

Les ouvriers industriels non qualifiés ne font pas l'objet de description. En effet, le lien entre formation et emploi est très ténu, et ces emplois peuvent être transitoires dans les parcours professionnels.

Notre champ d'étude se centre donc sur les métiers de la production, la maintenance et l'ingénierie (PMI). Au final, 16 métiers ont été retenus. Ils peuvent être exercés dans le secteur de l'industrie ou non (tableau 1).

Le périmètre des métiers étudiés



Source : Insee – RP 2009, PACA – Traitement ORM.

Tableau 1 : Répartition des actifs en emploi selon les métiers industriels de la production, la maintenance et l'ingénierie

	Effectifs en emploi dans le secteur de l'industrie	Effectifs en emploi dans tous les secteurs
OQ de l'électricité et de l'électronique	1 888	2 927
TAM de l'électricité et de l'électronique	2 766	6 967
OQ travaillant par enlèvement de métal	1 227	1 605
OQ travaillant par formage de métal	3 616	7 508
OQ de la mécanique	2 210	3 096
TAM des industries mécaniques	5 916	12 859
OQ des industries de process	7 623	13 191
TAM des industries de process	10 201	12 537
OQ du textile et du cuir	1 479	3 078
OQ du travail du bois et de l'ameublement	2 156	3 577
Ouvriers des industries graphiques	1 945	3 174
TAM des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	693	1 553
OQ de la maintenance	4 533	19 967
TAM de la maintenance	7 492	34 466
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	8 075	19 204
Personnels d'études et de recherche	8 808	24 372
Total métiers industriels de la PMI	70 628	170 079
Total tous métiers confondus	173 763	1 896 515

Source : Insee – RP 2009 PACA – Traitement ORM.

Des emplois majoritairement masculins

La part des femmes est faible dans les métiers industriels de la PMI (17 % contre 47 % tous métiers). Elle n'est que de 14 % lorsque ces métiers industriels PMI s'exercent dans le secteur de l'industrie (tableau 2).

La proportion des seniors constitue plus d'un quart des effectifs en emploi.

Au niveau de la structure des qualifications, la part des cadres dans les métiers industriels de la PMI est de 26 %, proportion légèrement supérieure à celle des métiers de la PMI dans le secteur de l'industrie (24 %) et très supérieure à celle concernant l'ensemble des métiers (15 %).

Enfin, la part des personnes détenant un niveau de diplôme égal ou supérieur à bac + 3 est importante. Cela s'explique par la présence des métiers d'ingénieur, de cadre technique, de personnel d'études et de recherche. Ces constats sont notamment liés à la non-prise en compte des ouvriers non qualifiés.

Tableau 2 : Caractéristiques des actifs en emploi dans les métiers industriels de la production, la maintenance et l'ingénierie

	Effectifs	Part des femmes	Part des 50 ans et plus	Part des cadres	Part des niveaux II et I
Métiers industriels de la PMI dans le secteur de l'industrie	70 628	14 %	26 %	24 %	20 %
Métiers industriels de la PMI dans tous les secteurs	170 079	17 %	26 %	26 %	22 %
Tous métiers et tous secteurs	1 896 515	47 %	26 %	15 %	18 %

Source : Insee – RP 2009 PACA – Traitement ORM.

Note de lecture : la part des femmes dans les métiers industriels de la PMI dans l'industrie est de 14 % alors qu'elle est de 17 % pour ces mêmes métiers tous secteurs confondus. La part des femmes tous métiers et tous secteurs confondus est de 47 %.

Des conditions d'emploi plus favorables dans les métiers de la production, la maintenance et l'ingénierie

Les métiers industriels de la PMI offrent des conditions d'emploi plus favorables que l'ensemble des métiers : moins de non-salariés, moins de « précarité » – à savoir moins de temps partiel et moins de contrats à durée déterminée. Ce constat est encore plus marqué pour les métiers industriels de la PMI exercés dans le secteur de l'industrie (tableau 3).

L'intérim est utilisé dans le secteur de l'industrie pour des raisons essentiellement conjoncturelles mais aussi parfois comme un outil structurel de flexibilité. En PACA, le recours à l'intérim dans le secteur de l'industrie représente 6,8 % des effectifs en équivalent temps plein alors qu'il ne dépasse pas 1,4 % dans le secteur tertiaire (Dares, *Données annuelles sur l'intérim*, 2012).

Tableau 3 : Conditions d'emploi dans les métiers industriels de la production, la maintenance et l'ingénierie

	Effectifs	Part des non-salariés	Part du temps partiel	Part des CDI (pour les salariés)	Part des CDD
Métiers industriels de la PMI dans le secteur de l'industrie	70 628	6 %	5 %	95 %	3 %
Métiers industriels de la PMI dans tous les secteurs	170 079	8 %	7 %	90 %	6 %
Tous métiers et tous secteurs	1 896 515	13 %	18 %	85 %	9 %

Source : Insee – RP 2009 PACA – Traitement ORM.

Note de lecture : la part des CDI dans les métiers industriels de la PMI dans l'industrie est de 95 % alors qu'elle est de 90 % pour ces mêmes métiers industriels exercés dans tous les secteurs. La part des CDI tous métiers et tous secteurs confondus est de 85 %.

Un lien plutôt fort entre diplôme détenu et emploi occupé avec une prédominance des niveaux V et IV

Quels diplômes sont détenus par les personnes exerçant les métiers industriels ? L'emploi dans les métiers de l'industrie exige des compétences techniques particulières qui se traduisent par un lien assez fort entre la spécialité, le niveau de diplôme et l'emploi occupé. Ces constats sont faits par métier exercé dans tous les secteurs d'activité (Insee, octobre 2011).

- Pour les ouvriers qualifiés, le diplôme de niveau V (CAP, BEP) prédomine, suivi par le niveau IV (baccalauréat). Près de la moitié d'entre eux ont suivi des formations de la filière technique dont les principales spécialités sont la mécanique, électricité et électronique, le génie civil, construction et bois. Cependant, le profil des ouvriers qualifiés des industries graphiques, textile et cuir diffère légèrement, avec plus de non-diplômés.
- Pour les techniciens et agents de maîtrise, le niveau de diplôme est plus élevé avec près de 35 % des effectifs possédant un niveau de diplôme supérieur au bac. Les spécialités de formation sont les mêmes que pour les ouvriers.
- Pour les autres métiers, il faut distinguer les métiers de la maintenance des ingénieurs et cadres de l'industrie et du personnel de recherche. Le premier groupe, lié à la maintenance, détient peu ou prou les mêmes spécialités de formation que celles évoquées ci-dessus, le niveau de diplôme variant avec la qualification (plus élevé pour les techniciens). Quant au deuxième groupe, le niveau est largement supérieur à bac + 3. On retrouve les spécialités de formation mécanique, électricité et électronique, auxquelles viennent s'ajouter les mathématiques et les sciences, en troisième place pour les ingénieurs et cadres de l'industrie et en première place pour le personnel de recherche.

UN MARCHÉ DU TRAVAIL INSTABLE ET EN ÉVOLUTION

Trois métiers concentrent la moitié des demandeurs d'emploi de la production, la maintenance et l'ingénierie

À la fin décembre 2013, en PACA, 430 000 demandeurs d'emploi de catégories ABC (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou exerçant une activité réduite) sont inscrits à Pôle emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi recherchant des métiers industriels de la PMI s'élève à 25 000, soit 6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en région. Rappelons que ces métiers représentent 9 % de l'emploi total. Parmi les demandeurs d'emploi se positionnant sur les métiers industriels de la PMI, la moitié se concentrent sur trois métiers : 23 % d'ouvriers qualifiés de la maintenance, 19 % de techniciens et agents de la maintenance et 9 % d'ouvriers qualifiés travaillant dans le formage de métal.

Des métiers industriels en tension

Remarque : les analyses de ce paragraphe concernent l'ensemble des métiers industriels, incluant ceux de la PMI.

Les métiers en tension

Ils font référence aux déséquilibres entre offres déposées et demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi. Mais comprendre les tensions sur le marché du travail demande d'aller au-delà de cette comparaison entre le nombre des offres et celui des demandes. La tension s'explique par une multiplicité de facteurs, tant quantitatifs que qualitatifs, aucun ne réglant à lui seul le problème de l'ajustement entre les besoins des employeurs et ceux des demandeurs d'emploi.

Malgré une perte importante des effectifs et un nombre élevé de demandeurs d'emploi dans l'industrie, certains métiers apparaissent en tension structurelle sur une longue période (Bremond, Gay-Fragneaud, 2013). Plusieurs métiers industriels (tels que les techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique, ceux des industries mécaniques, de la maintenance, les ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal, les ouvriers qualifiés de la mécanique, les ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal, de la réparation automobile, de la maintenance, des industries de process, de l'électricité et de l'électronique, et enfin les ouvriers non qualifiés des industries de process) sont apparus en tension structurelle entre 2001 et 2012.

Les employeurs continuent d'exprimer des difficultés de recrutement en 2014 quel que soit le niveau de qualification et prévoient environ 6 000 embauches dans les métiers de l'industrie en PACA (enquête BMO 2014 de Pôle emploi). Plusieurs pistes de travail peuvent être explorées pour expliquer ces tensions sur le marché du travail : la qualité de l'offre d'emploi, la pénurie de qualification (du point de vue du niveau de formation ou de la spécialité de formation), les conditions de travail, etc.

L'image de l'industrie et de ses métiers reste peu attractive : représentation passéiste des métiers (conditions de travail difficiles) et des secteurs (industries lourdes polluantes), méconnaissance des nouvelles technologies. Cependant, un récent sondage laisse apparaître un changement dans la représentation des métiers de l'industrie auprès des jeunes (cf. sondage IFOP institut Lilly de novembre 2013), en particulier pour les métiers d'ingénieurs. Malgré ce regard *a priori* négatif, l'industrie reste perçue comme un secteur de haute technicité, synonyme d'innovation et de qualification.

Les évolutions technologiques et l'amélioration globale des conditions de travail sont peu visibles pour celles et ceux qui ne sont pas familiers du monde de l'industrie. De fait, les conditions de travail s'améliorent sur certains aspects de pénibilité physique, grâce à l'automatisation, à l'accentuation des mesures de sécurité et à l'évolution des emplois vers plus de polyvalence et de responsabilité. La plupart des entreprises industrielles sont dotées de conventions collectives qui facilitent souvent la mobilité professionnelle, les possibilités de promotion, l'accès aux dispositifs de formation, et améliorent les conditions de rémunération.

Autre constat, l'industrie est prise dans ce qui peut paraître un paradoxe. D'un côté des plans sociaux en nombre élevé, des délocalisations, et d'un autre côté des besoins de recrutement importants pour certains métiers industriels comme dans la métallurgie : opérateur-régleur, soudeur, chaudronnier, ajusteur-monteur, ascensoriste, mécanicien, technicien supérieur en maintenance, ingénieur de maintenance, production ou conception. La métallurgie, par exemple, estime le besoin de milliers de recrutements pour faire face aux départs à la retraite. En 2012, l'Observatoire prospectif de la métallurgie estimait le besoin de recrutements entre 115 000 et 120 000 emplois par an d'ici 2020 en France.

Quelle évolution nationale sur les dix dernières années des métiers industriels de la production, la maintenance et l'ingénierie ?

L'étude de l'évolution nationale des métiers industriels de la PMI, réalisée par la Dares sur la période 2003-2005 à 2009-2011, fait ressortir les points suivants :

- Pour l'ensemble des métiers industriels de la PMI, cette évolution se solde par un déficit d'emploi de - 1,3 %, soit une perte de 37 000 emplois sur 2 922 000 emplois initiaux. Cette tendance cache des évolutions très disparates d'un groupe de métiers à un autre. Les pertes d'emploi concernent davantage les ouvriers que les techniciens et agents de maîtrise. Ce constat est fort dans les industries manufacturières dites « traditionnelles » comme le textile ou l'automobile, quasi absentes du tissu industriel de la région PACA.
- Les métiers dont l'emploi est à la hausse sont des métiers qualifiés et très qualifiés comme les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance (+ 11 %), les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie (+ 14 %) et du personnel d'études et de recherche (+ 30 %). Cette tendance renvoie à l'élévation générale des qualifications, spécifiquement dans les industries innovantes et/ou à forte spécialisation technologique.

ZOOM SUR LES MÉTIERS DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE, PRÉSENTS DANS TOUTES LES INDUSTRIES ET EN ÉVOLUTION

La maintenance industrielle consiste à maintenir les matériels de production industrielle en bon état de marche. En PACA, les ouvriers qualifiés de la maintenance (4 500 environ en 2009) et les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance (7 500 environ) représentent 7 % des emplois de l'industrie. D'après l'étude de la Dares citée ci-dessus, les premiers sont en diminution alors que les seconds voient leurs effectifs augmenter. Ces variations résultent à la fois de l'élévation générale des qualifications et des compétences plus pointues exigées de nos jours par les entreprises.

Les équipements sont de plus en plus sophistiqués et font appel à des technologies diversifiées (hydraulique, énergie thermique, mécanique, électronique, automatisme, robotique...), d'où une demande accrue de connaissances acquises dans un grand nombre de domaines.

Selon la taille des établissements et la complexité de leurs process, la maintenance peut être effectuée par des ouvriers qualifiés ou des techniciens supérieurs, seuls ou en équipe. Le travail de maintenance nécessite une mise en œuvre stricte de procédures de sécurité, de normes.

En parallèle, on observe le renforcement des tâches administratives lié au respect de procédures dictées par l'importance croissante des normalisations de type ISO (certifications délivrées par l'Organisation internationale de normalisation). Par ailleurs, les contraintes d'efficacité énergétique conduisent à l'accroissement des compétences exigées pour un regain de contrôle et de mesure.

Au-delà du cadre technique de la maintenance industrielle, l'élargissement des connaissances à maîtriser pour les responsables de service concerne les activités telles que la gestion des contrats avec les sous-traitants (connaissances juridiques, capacité de négociation), les calculs de rentabilité et la justification financière des propositions.

Les formations en maintenance industrielle couvrent une large gamme de domaines techniques : mécanique, électricité-électronique, électrotechnique, hydraulique. Les qualifications recherchées sont de niveau bac pro (maintenance des équipements industriels) ou bac + 2 avec un BTS ou un DUT comme par exemple : les BTS mécanique et automatismes industriels, maintenance industrielle, électrotechnique, et les DUT génie industriel et maintenance, génie électrique et informatique industrielle.

ET DEMAIN, QUELLE INDUSTRIE EN PACA ?

Tendances régionales par filières

Les objectifs de transition écologique et de développement durable touchent très directement l'activité industrielle. L'industrie mobilise de grandes quantités d'énergie pour assurer la transformation des matières. Elle puise souvent dans des ressources finies, produit des déchets ou des pollutions, et ses procédés peuvent recourir à des produits toxiques. Sous l'influence de législations, tant françaises qu'européennes, elle intègre aujourd'hui les contraintes environnementales et modifie la conception et la fabrication de ses produits. Qu'il s'agisse de faire muter les process ou de se lancer sur des marchés émergents liés aux énergies renouvelables, cette obligation est aussi une opportunité d'innovation technologique et de repositionnement économique, *a fortiori* si cette tentative est soutenue par des dispositifs publics.

Le ministère du Développement durable a défini 18 filières industrielles dites « stratégiques » de l'économie verte. Leur déploiement favoriserait l'objectif de développement soutenable. Il s'agit de filières agissant, par exemple, sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'optimisation des besoins en énergie, le recours aux ressources naturelles finies. En PACA, l'État, le Conseil régional, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, les chambres consulaires, les pôles de compétitivité et les Prides ont évalué le potentiel de développement de ces 18 filières. Deux axes stratégiques devraient porter le développement de cette industrie en évolution : la gestion énergétique intelligente des bâtiments et des réseaux, et la valorisation des ressources marines et l'éco-innovation navale. D'autres démarches sont menées par ailleurs : par exemple, une réflexion est en cours portant sur la chimie verte et le captage du CO₂ sur le pourtour de l'étang de Berre.

L'industrie traditionnelle, c'est-à-dire l'industrie manufacturière basée sur la production de produits finis, a laissé la place à une industrie à plus forte valeur ajoutée. D'après le CAS (Centre d'analyse stratégique, devenu France stratégie), la désindustrialisation commencée dans les années 1980 s'atténuera à l'horizon 2030.

Les secteurs économiques peuvent se classer en cinq catégories :

- les secteurs fortement technologiques (aéronautique, aérospatiale, défense, pharmacie, ingénierie) ;
- les secteurs haut de gamme (luxe, cosmétiques, publicité, marketing, audiovisuel) ;

- les secteurs de proximité à la demande finale (eau, gaz électricité, télécommunications, banque, commerce, logistique, services à la personne, BTP...);
- les secteurs instables conjuguant une forte pression sur les prix et une concurrence sur la qualité ou la technologie (automobile, chimie, biens d'équipements mécaniques...);
- les secteurs vulnérables avec une pression sur les prix et une concurrence internationale (textile habillement, centres d'appels, raffinage et sidérurgie...).

Au regard de cette typologie, la région PACA est plutôt bien placée compte tenu de sa structure industrielle spécifique. L'exercice de prospective régionale conduit par l'Insee, la Direccte et l'ORM en 2013 propose une estimation de l'emploi en 2030 par grands secteurs d'activité. Pour l'industrie, les industries « traditionnelles » continueraient de perdre des effectifs. En revanche, les industries de haute technologie créeraient des emplois. De plus, la présence régionale de fleurons de l'aéronautique/aérospatiale, de la pharmacie, de la gestion de l'eau et de la dépollution et de certains segments de la chimie fine accentue les chances d'une évolution plus favorable qu'en France. Cet exercice ne prend pas en compte les chocs imprévus, les comportements individuels ni les politiques publiques volontaristes qui se font jour.

Un nouveau contexte ?

L'État affiche aujourd'hui une politique de soutien au secteur industriel dans ses mutations et dans le développement des filières d'avenir. Créés en 2004, les pôles de compétitivité voient leur rôle se renforcer. En cohérence avec la décision n°10 du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, « l'ambition nouvelle des pôles est de se tourner davantage vers les débouchés économiques et l'emploi ». Le rapport Gallois sur la compétitivité, le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, les travaux de la Conférence nationale de l'industrie ont donné naissance en 2012 au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), à la mise en place de 34 plans industriels et des contrats de filière, au nombre d'une quinzaine en France et déclinés dans chaque région.

Les États généraux de l'industrie (EGI) déclinés dans chaque région se transforment en une Conférence nationale de l'industrie. En décembre 2013, est lancé un concours mondial d'innovation dont l'objectif est de « faire émerger les talents et les accompagner dans leur croissance en France ». En parallèle, est annoncée la 6^e édition des « Objets de la nouvelle France industrielle ».

Pour en savoir plus

- ADAOUST S., BELLE R., « Faible développement des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations régionales », Insee, Études Provence – Alpes – Côte d'Azur, *Analyse*, n°4, février 2011.
- BELLE R., BESSON V., CASTE F., DOMENS J., « Les industries en PACA entre essor et résistance », Insee, Études Provence – Alpes – Côte d'Azur, *Analyse*, n°27, février 2013.
- BOYER A. (ORM), DOMENS J. (Insee), MEYER V. (Direccte), NOVELLA S. (Insee), « *Exercice de prospective régionale* », Insee, Études Provence – Alpes – Côte d'Azur, *Analyse*, n°38, décembre 2013.
- BREMOND F., GAY-FRAGNEAUD P., *Les Métiers en « tension » : qu'en est-il en PACA ?*, ORM, « Questions métiers » (En Ligne), n°3, juillet 2013.
- Dares, *Les Familles professionnelles. Portraits statistiques 1982-2011*, 2012.
- DEMMOU L., *La Désindustrialisation en France*, document de travail de la DGTPE, n°2010/01, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, juin 2010.
- GARNIER J., *Un appareil productif en mutation. Les 50 ans qui ont tout changé en PACA*, Economica, 2012.
- Insee, « Emploi, métier et formation en Provence – Alpes – Côte d'Azur », Insee, Études Provence – Alpes – Côte d'Azur, *Dossier*, n°5, octobre 2011.
- JOLLY C., LIÉGÉY M., PASSET O., « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », Centre d'analyse stratégique, note de synthèse n°259, janvier 2012.
- LAINÉ F., OMALEK L. « Les métiers en 2020 : progression et féminisation des emplois les plus qualifiés ; dynamisme des métiers d'aide et de soins aux personnes », Dares, *Analyses*, n°22, mars 2012.
- Pôle emploi, Crédoc, *Enquête BMO 2014*.
- *Note introductive du CGSP sur la France dans 10 ans*.
- *Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi*, Premier ministre, 6 novembre 2012.